Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 18 (1880)
Heft: 2

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: L.M.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-185641

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

lo premi et son buébo lo sédiâi. Lo menistrè recitâvè dâi versets à ti clliâo que passâvont et quand Grignolet lo pére passà, lo ministrè, sein repeinsâ à la vesita que lâi avâi féte, rappoo à son bouébo, lâi recità, ein lâi bailleint lo pan : Souvenez-vous de vos promesses !

— Oh ! n'aussi pas poâire, monsu lo ministre, se repond, vo z'ein minéri on tsai tant que mè dou tsévaux porront ronclliâ.

Un Genevois, d'un caractère fort gai et qui a toujours le mot pour rire, passait le Saint-Bernard, en juillet dernier, venant de la vallée d'Aoste. Comme il pleuvait à torrents, il dut rester une journée à l'Hospice et y coucher. Il y trouva une douzaine de jeunes filles, en course de montagne, sous la garde d'une vieille institutrice se donnant des airs de sainteté si exagérés, qu'on ne pouvait s'empêcher de douter de leur sincérité. Tout ce qui touchait au monde matériel semblait lui être à charge et lui inspirer la plus profonde pitié. Elle surveillait avec une rigoureuse sévérité toutes les paroles qui sortaient de la bouche de ses élèves, tous leurs regards et tous leurs gestes. Aussi ces pauvres filles vivaient-elles comme des automates, ne bougeant, ne respirant, ne parlant et ne se mouchant qu'avec la permission de leur duègne.

Notre voyageur se trouva pendant un certain temps seul avec cette jeune compagnie. L'institutrice se reposait dans la chambre à côté.

— Mesdemoiselles, leur dit-il gracieusement, que diriez-vous d'un jeu quelconque pour nous amuser un peu, puisque le temps est si mauvais ?...

Quelques-unes sourirent en signe d'assentiment, d'autres ouvrirent de grands yeux en pensant à leur maîtresse, qui leur avait expressément défendu de regarder les messieurs, jeunes ou vieux.

— Je vois, mesdemoiselles, que ma proposition vous cause quelque embarras, leur dit-il ; mais vous pouvez vous rassurer, car je suis père de famille.

La jeunesse se laisse facilement entraîner à l'attrait du plaisir. Un instant plus tard, le jeu du *Colin-Maillard* mettait tout le monde en liesse ; on riait, on courait, on sautait, et jamais les élèves du pensionnait D*** n'avaient ri d'aussi bon cœur.

Mais au moment où le sémillant essaim folâtrait avec le plus d'entrain, la vieille, qui s'était réveillée, ouvrit précipitamment la porte de la salle à manger et resta frappée de stupeur à la vue d'un homme folâtrant au milieu de ses élèves. Elle s'affaissa sur une chaise, tomba en syncope et ne revint à elle qu'après avoir respiré tous les flacons d'eau de Cologne du Saint-Bernard.

Néanmoins, les excuses et les explications pleines de tact du touriste genevois ne tardèrent pas à la persuader qu'elle pouvait tranquilliser sa conscience troublée et qu'il n'était point un sauvage, ni un séducteur. La paix se fit si bien entre tous, que le lendemain matin, lorsque le Genevois partit, elle le chargea même de lui consigner cette dépêche à la première station télégraphique :

*Monsieur B***, ministre, Vevey.*
Temps affreux, rentrons demain, je m'ennuie.

La dépêche fut consignée par notre ami de Genève au bureau télégraphique de Saint-Pierre. Mais comme elle ne coûtait que 75 centimes et qu'on lui en avait remis 80, il ne voulut pas mettre en poche ce petit excédant, heureux, du reste, de trouver là le prétexte d'une petite farce. Par acquit de conscience donc, il crut devoir employer ces 5 centimes utilement en ajoutant un mot à la dépêche, qui portait alors :

« M. B., ministre, Vevey. Temps affreux, rentrons demain soir, je m'ennuie *diablement.* »

Nous ignorons si la pauvre institutrice a survécu à une pareille épreuve. L. M.

Le serment d'un étudiant.

(Fin.)

— Après un instant de repos, le père appela de nouveau son fils.

— Avec cette clé, lui dit-il, ouvre mon secrétaire.

Etienne obéit.

— Prends le portefeuille que tu vois sous ces papiers, et donne-le moi.

Recevant l'objet des mains de son fils, M. Chambrey l'ouvrit, en tira cinq billets de banque de cent francs et les remettant à l'étudiant :

— Voilà tout ce que je possède, dit-il ; je conservais cette somme pour un cas d'absolue nécessité, mais, puisque tu as fait des dettes, il faut les payer.

— Oh ! torture !... s'écria Etienne.

— Demain, ta mère te remettra sa montre d'or et la mienne ; tu vendras les deux pour compléter les trois cents francs qu'il te faudra encore.

— Vendre vos bijoux ?... Oh ! non, je serais un lâche, tout plutôt qu'un tel sacrifice de votre part.

— Tu l'as dit, les dettes de jeu sont sacrées, fais donc comme je veux.

— Votre bonté m'écrase, comment reconnaîtrais-je jamais tout ce que je vous dois !

— En devenant un homme de bien.

— Oh ! mon père, mon digne et vénérable père, je vous le jure ?...

Cette soirée de Noël s'acheva tristement sans doute, mais du moins la colère avait fui, la vengeance était morte, le pardon et l'amour remplissaient tous les cœurs.

Etienne Chambrey, continua mon ami Bersac, fut tout autre à partir de ce jour. Le lendemain il désintéressait ses créanciers et dans la même nuit quittait Paris. Résolu à mener une vie nouvelle, il avait obtenu de son père d'aller terminer ses études à Montpellier. — Deux années plus tard, il recevait son titre de docteur et venait se finer à X...

Pour fêter son retour dans sa famille, celle-ci invita plusieurs amis à partager un repas donné en son honneur. Ses deux sœurs, mariées avantageusement dans les euvirons, se trouvaient naturellement de la partie ainsi que leurs maris ; Mme Chambrey, heureuse et fière, embrassait son fils avec effusion ; l'excellent juge de paix, moins expansif, mais tout aussi joyeux que sa femme, regardait complaisamment Etienne, tout en veillant aux derniers apprêts du festin.

Ai-je besoin de le dire, le dîner fut charmant ; chacun chanta les louanges du fils dévoué, du travailleur infatigable et du lauréat. Etienne, embarrassé de tous ces compliments, remerciait ; mais à mesure qu'ils se traduisaient, on voyait son visage, d'impassible qu'il était alors, prendre un air de tristesse inexplicable.

Au dessert, un des convives se leva, en tenant son verre plein à la main :

— Je porte un toast, dit-il, au docteur Chambrey, au modèle des fils et des frères, je bois à l'habile praticien qui sera